**     **

 Distr. : générale

 1er septembre 2015

 Original : anglais

**Programme des Nations Unies pour le développement/ Fonds des Nations Unies pour l’enfance**

**Fonds des Nations Unies pour la population/** **Conseil d’administration**

**Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets**

**Conseil d’administration**

**Entité des Nations Unies pour l’égalité** **Programme alimentaire mondial**

**des sexes et l’autonomisation des femmes** **Conseil d’administration**

**Conseil d’administration**

Conseil d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS Conseil d’administration de l’UNICEF

**Deuxième session ordinaire 2015** **Deuxième session ordinaire 2015**

31 août – 4 septembre 2015, New York 8 – 10 septembre 2015, New York

Conseil d’administration d’ONU Femmes Conseil d’administration du PAM

**Première session ordinaire 2016** **Deuxième session ordinaire 2015**

8 – 9 février 2016, New York 9 – 13 novembre 2015, Rome

**Compte rendu de la visite conjointe sur le terrain à Amman, en Jordanie, des Conseils d’administration du PNUD, du FNUAP, de l’UNOPS, de l’UNICEF, d’ONU Femmes et du PAM, 24 avril – 2 mai 2015**

1. **Introduction**
2. Une délégation de 24 membres des Conseils d’administration des
PNUD/FNUAP/UNOPS, de l’UNICEF, du PAM et d’ONU Femmes a effectué une visite conjointe sur le terrain à Amman, en Jordanie, du 24 avril au 2 mai 2015, dans l’objectif de permettre aux membres de mieux comprendre dans quelles proportions et de quelle façon le système de développement des Nations Unies aide la Jordanie à parvenir au développement durable, à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à relever différents défis. La visite conjointe sur le terrain a également donné l’occasion aux membres des Conseils de se faire une idée précise de la collaboration et de la coordination interinstitutions, ainsi que des partenariats de l’ONU avec la société civile, le secteur privé et d’autres organisations multilatérales et bilatérales dans le pays.
3. Durant la visite, la délégation s’est réunie avec S.E. M. Fayez Tarawneh, président de la Cour royale, S.E. M. Imad Najib Fakhoury, ministre de la Planification et de la Coopération internationale, S.E. Mme Reem Abu Hassan, ministre du Développement social, et S.E. M. Mohamed Ben-Yacine, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.
4. Des tables rondes sur différents thèmes, en particulier sur le rôle de l’ONU en Jordanie, ont également été organisées. La délégation s’est rendue au camp de réfugiés de Za’atari et a effectué des visites de plusieurs projets conjoints et spécifiques à des organisations à Baqaa, à l’est d’Amman, à Zarqa, à Mafraq et dans le camp de réfugiés d’Azrak.
5. La délégation a profité de l’occasion de la visite pour écouter les présentations de plusieurs représentants de haut niveau de l’ONU, dont celles de : Mme Zainab Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, sur sa visite récente dans la région, et M. Kevin Kennedy, Coordonnateur humanitaire régional pour la crise en Syrie.
6. Les membres des Conseils d’administration ont exprimé leur gratitude au gouvernement de la Jordanie pour son accueil et pour l’occasion qu’il leur a donnée de tirer des leçons de la situation unique du pays. Ils ont également remercié chaleureusement l’équipe de pays des Nations Unies à Amman pour avoir organisé avec un grand professionnalisme un programme complet, l’UNOPS pour avoir géré une opération logistique complexe afin de faciliter la visite, ainsi que tout le personnel des entités des Nations Unies et des organisations partenaires locales ayant participé à la visite conjointe sur le terrain, notamment l’équipe de l’UNESCO qui a organisé un voyage culturel à Pétra.
7. **Contexte**
8. Au cours des dernières décennies, la Jordanie a connu une période de paix et de tranquillité relatives et a démontré une résilience remarquable dans une région touchée par une instabilité politique chronique. Toutefois, des problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne les contraintes économiques et budgétaires, la vulnérabilité et la pauvreté, la durabilité environnementale et le taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes et les femmes, le taux de chômage des femmes étant deux fois plus élevé que celui des hommes.
9. Malgré les conflits et l’instabilité qui perdurent dans la région, l’économie de la Jordanie reste relativement stable et résistante. La Jordanie a été classée pays à revenu moyen supérieur depuis 2011, avec un revenu national brut par habitant[[1]](#footnote-1) de 5 156 dollars. Le Fonds monétaire international prévoit une croissance modérée de 3,8 pour cent en 2015 et de 4,5 pour cent en 2016 ; toutefois, la dette publique et le chômage continuent de progresser.
10. La Jordanie a des ressources naturelles et des terres agricoles limitées et fait face à une grave pénurie d’eau. Elle est le deuxième pays le plus sec au monde, alors qu’elle était en sixième position en 2011. La Jordanie recherche actuellement des manières d’accroître ses réserves d’eau limitées et d’utiliser ses ressources en eau existantes plus efficacement, y compris au moyen de la coopération régionale. La majeure partie des besoins en énergie du pays sont pourvus à l’aide de sources externes.
11. Les services publics comptent pour plus de 70 pour cent du produit intérieur brut (PIB) et plus de 75 pour cent de l’emploi national. S’agissant de l’une des économies les plus ouvertes de la région, la Jordanie est bien intégrée à sa région grâce au commerce, aux transferts de fonds, à l’investissement étranger direct et au tourisme. La Jordanie arrive en 77e position (sur 187) de l’indice de développement humain et est globalement considérée comme « en voie[[2]](#footnote-2) » d’atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.
12. La Jordanie, classée comme pays à revenu moyen supérieur depuis 2011, ne peut accéder aux mécanismes d’octroi de ressources financières selon les conditions de faveur qui s’appliquant aux pays les moins avancés, malgré les difficultés auxquelles le pays fait face en conséquence de la crise régionale.
13. Étant donné que la visite de 2015 était la première visite conjointe sur le terrain au Moyen-Orient, elle a donné aux pays membres l’occasion de constater d’eux-mêmes la contribution apportée par les six organisations pour atténuer l’impact de la crise régionale. Elle leur a également permis d’identifier la manière dont ils complètent leur action stratégique en soutenant la résistance des communautés d’accueil en Jordanie, par l’intermédiaire des programmes de développement en cours dans plusieurs régions du pays.

*Contexte humanitaire spécifique :*

1. La visite conjointe sur le terrain s’est déroulée à un moment crucial, alors que la Jordanie et l’ensemble de la région sont confrontées à des difficultés humanitaires, environnementales, politiques, et liées à la sécurité et au développement. La crise syrienne étant entrée dans sa cinquième année en 2015, la Jordanie accueille actuellement 1,4 million de Syriens, dont 628 427[[3]](#footnote-3) sont des réfugiés enregistrés par le HCR.
2. On estime que 85 pour cent des réfugiés vivent à l’extérieur des camps, dans certaines des zones les plus pauvres du pays, et une part importante d’entre eux sont classés comme extrêmement vulnérables. Environ 23 pour cent de tous les réfugiés syriens sont des femmes et près de 53 pour cent sont des enfants, dont 18 pour cent ont moins de cinq ans.
3. La crise syrienne a des répercussions sur la situation budgétaire de la Jordanie, accroissant les dépenses gouvernementales en subventions alimentaires, eau, électricité et gaz, services publics et sécurité. Compte tenu des interruptions dans l’approvisionnement en gaz relativement bon marché en provenance de l’Égypte, la Jordanie a été contrainte d’importer du pétrole, ce qui lui coûte approximativement 2 milliards de dollars par an.
4. La perte de la principale route commerciale transrégionale, qui passe par la Syrie, a également perturbé le commerce, empêchant la Jordanie d’accéder à d’importants marchés d’exportation en Europe. En outre, le commerce avec l’Irak, qui représentait auparavant 20 pour cent de l’ensemble des exportations (1,25 milliard de dollars en 2013) a reculé de près de 90 pour cent depuis que des groupes armés se sont emparés du principal poste-frontière irakien en juin 2014, ce qui a entraîné un manque à gagner de plus de 1,4 million de dollars par jour.
5. La crise a également freiné les efforts visant à juguler le chômage chronique, qui s’élève en moyenne à plus de 12 pour cent depuis 2007 et touche particulièrement les jeunes et les femmes. Les ressortissants d’autres pays, y compris les Syriens, ne sont pas autorisés à travailler en Jordanie sans permis de travail valide, raison pour laquelle le secteur du travail informel, caractérisé par des emplois précaires et peu rémunérés, est développé. Ce secteur englobe environ 44 pour cent de l’emploi dans le pays[[4]](#footnote-4). Dans le même temps, la demande accrue de produits de première nécessité (y compris de logements) affecte également les Jordaniens.
6. **Coordination entre les organismes des Nations Unies, le gouvernement et d’autres parties prenantes**

*Coopération entre l’équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement :*

1. Le Plan-cadre d’aide des Nations Unies (UNAF 2015-2017) pour la Jordanie est le plan stratégique qui oriente actuellement le travail de soutien des Nations Unies au gouvernement en faveur de la mise en œuvre de réformes systémiques, de l’équité sociale et de la fourniture de services sociaux de qualité, parallèlement avec des investissements dans la jeunesse et la protection de l’environnement.
2. L’UNAF remplace le troisième Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement (PNUAD 2013-2017) et intervient à un moment où la Jordanie s’efforce d’accélérer ses progrès en termes de développement tout en atténuant l’impact de la crise des réfugiés syriens. Le principal avantage du nouvel UNAF est une section consacrée à la réponse à l’afflux de réfugiés syriens et le fait qu’il met désormais l’accent sur la programmation de la résilience afin de renforcer les institutions et les services gouvernementaux les plus touchés par la crise, conformément aux nouvelles priorités qui apparaissent.
3. Le gouvernement de la Jordanie a élaboré le Plan d’intervention 2015 de la Jordanie (JRP) afin d’engager les partenaires nationaux et internationaux à relever ces défis. Ce plan regroupe les interventions humanitaires et de développement au sein d’un seul cadre complet et mis en œuvre au niveau national, en accord avec les principes de la Déclaration de Paris[[5]](#footnote-5).
4. Le JRP 2015 vise à combler le clivage entre les approches de la résilience et de l’aide humanitaire et à mettre en phase les objectifs de programmation, les mécanismes de financement et les systèmes opérationnels qui interviennent souvent en parallèle pour répondre à des besoins vitaux à court terme. Il aborde en outre des questions systémiques et institutionnelles à moyen et long termes. L’une des approches novatrices axées sur la résilience adoptées par les Nations Unies en Jordanie consiste à se concentrer sur la vulnérabilité (au moyen du Cadre interinstitutions d’évaluation de la vulnérabilité) plutôt que sur la nationalité et l’emplacement, afin de déterminer la manière d’établir des priorités concernant l’aide aux bénéficiaires.
5. Il a été relevé que cette approche pourrait transformer de manière positive la manière dont la communauté internationale aide les Jordaniens si toutes les parties prenantes adoptent cette approche. La délégation a également souligné qu’il était nécessaire de renforcer la préparation de la Jordanie aux catastrophes plutôt que de se limiter à réagir aux catastrophes naturelles et causées par l’homme.
6. Le JRP 2015 adopte une approche axée sur la résilience afin de s’atteler aux effets de la crise des réfugiés syriens sur les Jordaniens et les communautés d’accueil en Jordanie, et de les atténuer. L’objectif de la programmation axée sur la résilience est double ; il s’agit premièrement d’assurer que les chocs et les tensions ne mènent pas à une diminution à long terme du bien-être d’une personne, d’un ménage, d’un système ou d’une institution en particulier, et deuxièmement de renforcer la capacité à absorber des chocs futurs et à réagir de manière adaptée aux tensions qui y sont liées.
7. Le 28 mars 2015, le ministère jordanien de la Planification et de la Coopération (MoPIC) a établi le Fonds de résilience jordanien (Jordan Resilience Fund - JRF), associé au JRP et cosigné par les Nations Unies. La plateforme a pour objectif d’étendre les partenariats, de réduire les coûts de transaction et de renforcer l’obligation redditionnelle au moyen de la gestion conjointe du gouvernement de Jordanie, des Nations Unies et des donateurs.
8. Plusieurs représentants du gouvernement de Jordanie ont relevé les faibles niveaux de financement international destiné au JRP et ont appelé la communauté internationale et les donateurs à soutenir davantage le programme de résilience du JRP. Les représentants du gouvernement de Jordanie ont également rapporté que le gouvernement avait adopté une approche souple afin de faciliter le soutien international au JRP en permettant au financement international destiné au JRP d’être canalisé par la modalité (organismes des Nations Unies, fonds d’affectation spéciale et soutien bilatéral) qui convient le mieux aux partenaires internationaux.

*Partenariat avec les organismes des Nations Unies :*

1. L’équipe de pays des Nations Unies en Jordanie réalise des progrès considérables en termes de renforcement de l’homogénéité afin d’améliorer la coordination des programmes humanitaires, de résilience et de développement à plus long terme. La fusion des fonctions de Coordinateur résident et de l’action humanitaire a constitué une première étape essentielle pour passer à une structure onusienne homogène concernant la coordination de l’action humanitaire et de l’aide au développement, afin de renforcer la résilience de la Jordanie.
2. La délégation a relevé le bon exemple de projet tenant compte des disparités entre les sexes dans le camp de réfugiés d’Azrak. Dans le cadre de ce projet, l’UNOPS a facilité la construction de bureaux et la mise en place d’autres infrastructures et de services clés, notamment des installations séparées pour le personnel féminin. Ce projet comprend l’un des plus grands systèmes photovoltaïques hors réseau en Jordanie, une solution utilisant les énergies renouvelables pour alimenter les structures de sécurité du camp en électricité. L’UNOPS en a également supervisé le travail de construction et a fourni les services d’assurance qualité. En outre, l’organisation a acheté et installé des équipements essentiels, y compris des générateurs et des systèmes de production d’énergie solaire.
3. Toutefois, la délégation a souligné le besoin pressant de créer des activités rémunératrices pour les réfugiés, particulièrement les hommes, afin d’éviter la violence domestique, parmi d’autres problèmes. Au vu de la grande superficie du camp, le transport semble poser problème, raison pour laquelle il est nécessaire de rechercher et de mettre en place des moyens de transport afin d’améliorer l’accès de la population aux services.
4. La délégation a également rapporté le manque de coordination entre les organismes, particulièrement en raison du fait qu’ils travaillent en vue de réaliser leurs mandats respectifs en s’efforçant de maintenir ou de renforcer leur propre visibilité. Même si la Jordanie n’a pas encore choisi d’adopter l’approche « Unis dans l’action », les organismes doivent impérativement suivre une approche globale et s’exprimer d’une seule voix afin de renforcer l’homogénéité, la coordination de l’action et la responsabilité de la réussite de leurs activités.

*Partenariat avec d’autres partenaires de développement :*

1. L’équipe de pays des Nations Unies collabore étroitement avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les institutions financières internationales, le secteur privé et les ONG internationales et nationales, ces dernières étant des partenaires particulièrement importants pour concevoir et mettre en œuvre des services pour la population de réfugiés syriens. L’équipe de pays des Nations Unies s’efforce de consolider ses liens avec les États arabes et les membres du Conseil de coopération du Golfe (GCC), ainsi qu’avec des institutions régionales.
2. En décembre 2011, durant un sommet du GCC, l’Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et le Qatar ont décidé d’octroyer une aide financière de 5 milliards de dollars à des programmes de développement en Jordanie sur une période de cinq ans, chaque pays apportant 1,25 milliard de dollars.
3. D’autres grands donateurs présents en Jordanie sont les États-Unis (USAID), l’Union européenne, la Banque mondiale, l’Arabie Saoudite (Fonds saoudien pour le développement) et le Japon (JICA). La Jordanie a une société civile dynamique et l’équipe de pays des Nations Unies organise et tient régulièrement des consultations avec des ONG, des organisations de la société civile, des organisations à base communautaire (OBC), des mouvements sociaux et de femmes, des jeunes et des enfants, ainsi que des personnes vivant avec un handicap, afin de promouvoir leur rôle dans la définition et la mise en œuvre du programme humanitaire et de développement.
4. La délégation a relevé que l’engagement des Nations Unies auprès de la société civile de la Jordanie, en particulier par l’intermédiaire de l’UNICEF, du FNUAP et ONU Femmes, a non seulement permis d’améliorer les services aux bénéficiaires, mais a aussi renforcé la capacité des ONG nationales, y compris en ce qui concerne le contrôle et l’évaluation, la notification, la gestion des ressources humaines et la gestion financière.
5. L’un des meilleurs exemples de partenariat public-privé est un accord de coopération tripartite entre le PNUD, Zain Jordan et la Banque nationale de microfinance de la Jordanie visant à mettre en œuvre une initiative d’urgence pour l’emploi dans le cadre du projet « Atténuer l’impact de la crise des réfugiés syriens sur les communautés d’accueil jordaniennes vulnérables », qui contribue à maintenir la stabilité sociale et économique.
6. Le partenariat entre le PAM et une chaîne nationale de supermarchés a également porté ses fruits, aussi bien pour l’économie jordanienne et les entreprises locales que pour le PAM, car il lui a permis de mieux comprendre les marchés publics dans le secteur des supermarchés. La contribution du PAM dans le secteur bancaire a également été relevée comme un exemple de partenariat productif entre les Nations Unies et le secteur privé afin d’autonomiser les personnes touchées.
7. Toutefois, la délégation a rapporté que des améliorations étaient possibles : des représentants d’ONG ont souligné qu’il était nécessaire que l’équipe de pays des Nations Unies contribue à faire connaître les politiques sociales du gouvernement sur la santé sexuelle et reproductive parmi les groupes marginalisés de la population en promouvant le concept de responsabilité sociale des entreprises et, surtout l’accès au marché du travail.
8. **Observations et leçons tirées :**

*Équité sociale et cohésion sociale :*

1. La délégation a relevé que la cohésion sociale était une priorité absolue pour toutes les parties prenantes en Jordanie, particulièrement le gouvernement. La délégation a noté que les discours enflammés incessants sur l’impact négatif des réfugiés syriens en Jordanie risquaient de mettre en péril cette cohésion.
2. Les tensions au sein des communautés, particulièrement en ce qui concerne l’inflation, l’emploi et l’accès aux services publics et aux ressources collectives, ainsi que les pressions accrues sur les droits des femmes et des filles, ont été relevées comme des facteurs potentiels de déstabilisation. Les Nations Unies et les partenaires ont donc un rôle important à jouer pour mettre en œuvre les programmes et apporter un soutien qui favorise l’équité sociale et la cohésion dans toute la Jordanie.
3. En 2014, la Jordanie était « en voie » d’assurer une éducation de qualité pour tous, conformément aux OMD. Toutefois, les parties prenantes ont informé la délégation que la Jordanie prend du retard dans la réalisation de cet objectif, notamment en raison du nombre croissant d’enfants inscrits dans les écoles jordaniennes en conséquence de la crise des réfugiés syriens et de la situation actuelle des classes alternées dans les écoles. La délégation a noté que l’aide de l’UNICEF aux réfugiés et aux autres populations vulnérables, y compris par l’intermédiaire de l’initiative « Non à une génération perdue » (No Lost Generation), était un élément clé de la contribution des Nations Unies à la cohésion sociale.
4. Durant sa visite à Mafraq, la délégation a observé le travail du PNUD dans le cadre de programmes de développement visant à améliorer la cohésion sociale dans les gouvernorats les plus touchés par les afflux de réfugiés syriens et consistant en un soutien aux moyens de subsistance dans six municipalités, des programmes d’urgence de travail contre rémunération, des programmes de soutien à la microfinance, et des activités culturelles et de loisirs ciblant les communautés locales, y compris les réfugiés, avec un accent particulier sur les femmes, les enfants et les personnes handicapées.
5. La délégation a également relevé qu’un meilleur accès des réfugiés à des activités rémunératrices était particulièrement important pour renforcer la cohésion sociale et protéger les personnes les plus vulnérables en Jordanie, aussi bien parmi les réfugiés que dans les populations d’accueil.

*Sécurité alimentaire et situation nutritionnelle :*

1. La faim, l’insécurité alimentaire et la malnutrition sont des manifestations courantes de la pauvreté économique dans les sociétés du monde entier. Le gouvernement a des difficultés à assurer la sécurité alimentaire de la frange la plus pauvre de la population jordanienne, qui compte 6,5 millions d’habitants, en raison de différents facteurs tels que la rareté de l’eau, le manque de terres arables, la salinité des zones irriguées de la vallée du Jourdain, la désertification, la dépendance vis-à-vis de l’importation d’aliments, la hausse des prix alimentaires, le nombre croissant de réfugiés et la crise économique mondiale.
2. Le PAM est actif en Jordanie depuis 1964, appuyant les efforts du gouvernement de Jordanie visant à améliorer la sécurité alimentaire et à faire reculer la pauvreté. Compte tenu de l’afflux massif de réfugiés dans le pays en conséquence de la crise syrienne, en avril 2012, le PAM a lancé une opération d’urgence en Jordanie afin de contribuer à combler les besoins alimentaires des réfugiés.
3. Actuellement, le PAM participe à trois grandes initiatives en Jordanie :
4. *Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) :* lancée en décembre 2013, l’IPSR a pour objectif d’aider les 160 000 Jordaniens vivant dans l’insécurité alimentaire identifiés par l’enquête de 2010 sur les revenus et les dépenses des ménages au moyen d’une aide alimentaire directe à court terme, ainsi que de dispenser des formations afin de leur donner plus de chances d’emploi à long terme. L’IPSR utilise l’aide alimentaire en nature et des transferts en espèces pour les modalités « vivres contre ressources » et « vivres contre formation ». Le fait que 60 pour cent des plus de 2 200 Jordaniens ayant suivi des formations dans le cadre de l’IPSR sont aujourd’hui employés témoigne de l’efficacité du projet.

La délégation a noté qu’il était largement possible de renforcer les synergies, particulièrement en ce qui concerne le composant « vivres contre ressources » de l’IPSR, au travers d’une meilleure collaboration entre les agences des Nations Unies établies à Rome.

En soutenant les communautés d’accueil, l’IPSR contribue à stabiliser les conditions socioéconomiques, renforcer la résilience, réduire les tensions sociales et promouvoir la cohésion entre les Jordaniens et les Syriens.

1. *Soutien au programme national d’alimentation scolaire :*

Le soutien du PAM au programme national d’alimentation scolaire vise à étendre le volume de l’alimentation scolaire fournie et à maintenir les taux de scolarisation face aux contraintes budgétaires du gouvernement et aux difficultés économiques des ménages pauvres. Le PAM participe également au projet pilote « Healthy Kitchen » (alimentation saine dans les écoles), qui vise à soutenir 10 écoles du gouvernorat de Madaba. Ce projet non seulement diversifie les paniers alimentaires pour les écoliers, mais aussi fournit des possibilités d’emploi aux femmes et a recours aux services d’agriculteurs et de transporteurs locaux.

1. *Projet d’assistance alimentaire pour les réfugiés syriens :*

Dans le cadre du projet d’assistance alimentaire pour les réfugiés syriens, une aide en espèces est régulièrement apportée à environ 500 000 réfugiés syriens vivant dans des camps, ainsi qu’aux réfugiés vivant dans les communautés d’accueil, sous la forme de crédits mensuels dans des cartes électroniques émises par le PAM. Les enfants syriens qui fréquentent les écoles des camps bénéficient également du programme d’alimentation scolaire.

Le projet est essentiel pour la sécurité alimentaire des réfugiés syriens. L’enquête complète de suivi de la sécurité alimentaire de 2014 a indiqué que sans l’assistance du PAM, 85 pour cent des réfugiés syriens dans les communautés d’accueil risqueraient de devenir concernés par l’insécurité alimentaire. Dans le même temps, l’enquête interinstitutionnelle de 2014 sur la nutrition en Jordanie a conclu que le taux de malnutrition reculait parmi les enfants syriens réfugiés.

Hormis les avantages directs pour les réfugiés syriens, ce projet a bénéficié à l’économie jordanienne. Il a déjà débouché sur la création de plus de 350 emplois, 2,5 millions de dollars d’investissement dans les infrastructures physiques et 6 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires pour le gouvernement jordanien.

Au cours de ces derniers mois, le PAM a été forcé, en raison de la non-disponibilité des ressources financières requises, de se concentrer sur les réfugiés syriens les plus vulnérables (27 pour cent des réfugiés syriens vivent en dessous du seuil de pauvreté extrême, tandis que 41 pour cent vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue). Le montant de l’aide alimentaire (c.-à-d. le montant mensuel crédité sur la carte électronique) a également été réduit. Environ 37 000 bénéficiaires ont été exclus du premier ciblage en octobre 2014. Le deuxième ciblage a été réalisé en avril 2015 sur la base du Cadre interinstitutions d’évaluation de la vulnérabilité.

En raison de cette réduction, les réfugiés pourraient voir leurs risques de tomber dans l’insécurité alimentaire accrus. Certaines familles ont dû retirer leurs enfants de l’école pour faire des économies, les envoyer au travail et, dans certains cas, mendier.

*Pénurie d’eau et d’énergie :*

1. La Jordanie est le deuxième pays au monde manquant le plus d’eau. Elle fait également face à des besoins énergétiques accrus en raison de la pression croissante sur le réseau local de distribution des ressources et l’augmentation de la demande. Au vu de la population grandissante et de la nécessité d’améliorer le système national de gestion des ressources, les ressources naturelles, l’environnement et les écosystèmes du pays sont soumis à des pressions considérables.
2. Afin de s’atteler à la pénurie générale d’eau et d’énergie ainsi qu’à la dégradation de l’environnement, plusieurs interventions ont été coordonnées afin d’aider le gouvernement à renforcer son utilisation de technologies novatrices en vue de réduire la charge sur les budgets et les infrastructures existantes. Les futures réponses au problème de l’énergie peuvent s’inscrire dans le cadre des investissements stratégiques prévus par la Jordanie dans ses efforts visant à mettre en œuvre des solutions énergétiques durables, notamment l’utilisation de technologies solaires, de techniques écologiques permettant de réaliser des économies en matière d’énergie et de biogaz.
3. La délégation a rapporté que les secteurs de l’eau et de l’énergie doivent relever les principaux défis suivants :
* Le besoin d’améliorer l’efficacité de ces secteurs : la Jordanie importe 97 pour cent de l’énergie qu’elle consomme ; 18 pour cent de son PIB (4 milliards de JD) sont consacrés à cette consommation.
* La nécessité de mettre au point d’autres solutions possibles, par exemple une plus grande utilisation de sources d’énergie renouvelable, la plus grande diversification des importations de gaz (50 millions de JD par an), l’exploration des propres ressources naturelles du pays et la production éventuelle d’énergie nucléaire.
* Le besoin de libéraliser le marché de l’énergie, par exemple en démantelant le monopole de la seule raffinerie de pétrole au moyen de l’importation de produits pétroliers.
* Le besoin d’améliorer l’apport de financements dans ces secteurs, y compris une plus grande participation de la Banque centrale et des banques commerciales.
1. La demande en eau s’est accrue de 300 pour cent au cours de ces 15 dernières années, tandis que les ressources hydriques ne cessent de diminuer. L’efficacité du secteur s’est améliorée sous l’effet de la diminution de la consommation d’eau par le secteur agricole.
2. La délégation a relevé que le soutien accru des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires aux réfugiés syriens devrait alléger la demande dans ce secteur. Par ailleurs, la Jordanie est devenue un pôle d’expertise sur les ressources hydriques dans la région.

*Égalité des sexes et autonomisation des femmes :*

1. L’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ont été relevées comme essentielles pour améliorer la résilience et la cohésion sociale en Jordanie. La Jordanie a été classée 101 sur 149 pays dans l’indice de développement humain 2013 en ce qui concerne les inégalités entre les sexes. En Jordanie, 69,5 pour cent des femmes adultes ont atteint au moins le niveau secondaire d’éducation, contre 78,5 pour cent des hommes, et la participation des femmes sur le marché du travail est de 15,3 pour cent, contre 66,2 pour cent pour les hommes.
2. La délégation a découvert les principales difficultés auxquelles les Jordaniennes font face et le double fardeau lié à l’impact de la crise des réfugiés syriens sur les Jordaniennes et les réfugiées syriennes. Dans le camp de Za’atari, la délégation a visité les sites de projets mis en œuvre par le FNUAP et ONU Femmes qui soutiennent les femmes et les filles du camp, y compris le projet « Women and Girls’ Oasis ».
3. Plusieurs lois, notamment les lois relatives à la protection contre la violence domestique, le statut personnel et la participation politique, ont été modifiées en vue d’assurer l’égalité entre les hommes et les femmes.
4. Or, les femmes continuent d’être plus touchées par le chômage et de recevoir une rémunération inférieure. Le manque d’accès à des possibilités d’emplois décents diminue la capacité des femmes à acquérir une indépendance économique, soutenir leur famille et se protéger elles-mêmes et leur famille de la violence. Les conséquences des possibilités de revenus limitées et des difficultés d’accès aux services sociaux sont plus marquées dans les zones rurales, particulièrement pour les réfugiées et les communautés d’accueil.
5. Les femmes et les filles sont confrontées à différentes formes de violence, dont le mariage précoce et forcé. Les difficultés entourant la dénonciation de telles violences existent, non seulement en raison de la stigmatisation sociale, mais aussi du fait des obstacles liés à la mise en œuvre de la législation relative à la violence contre les femmes.
6. Au sein des communautés d’accueil, ONU Femmes s’efforce d’améliorer la portée et la qualité des services fournis aux victimes de violences sexuelles et sexistes, indépendamment de leur nationalité, et collabore avec d’autres organismes des Nations Unies et partenaires nationaux afin d’offrir aux Jordaniennes vivant en dessous du seuil de pauvreté des possibilités d’activités rémunératrices.
7. À cet égard, la délégation a constaté une coopération étroite entre le gouvernement de Jordanie, le FNUAP, ONU Femmes et la société civile, y compris un travail auprès des organisations de jeunes afin de renforcer la participation des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence à l’encontre des femmes et des filles.
8. Le travail de l’UNICEF portant sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l’enfant, y compris par l’intermédiaire de son partenariat avec le Princess Basma Youth Resource Centre, a été considéré comme une initiative particulièrement forte et efficace visant à autonomiser les femmes, les filles et les garçons en Jordanie.
9. ONU Femmes collabore également avec la société civile et d’autres partenaires pour plaider en faveur de l’abolition de l’article 308 du Code pénal de la Jordanie, qui permet aux auteurs de viols d’échapper à des sanctions s’ils marient leur victime, y compris s’il s’agit d’une mineure.
10. Le travail de du FNUAP visant à protéger et autonomiser les femmes, notamment par l’offre de soins médicaux sûrs et accessibles (dont des services de soins de santé sexuelle et reproductive) a été relevé comme essentiel à la santé et au bien-être à long terme des femmes en Jordanie, et particulièrement des réfugiées syriennes. Le partenariat du FNUAP avec des ONG nationales, telles que l’Institut jordanien pour la santé familiale, et son approche de renforcement des capacités auprès d’elles, assure la pérennité de ces programmes.

*Protection des enfants :*

1. Les progrès récemment obtenus sur les droits des enfants en Jordanie comprennent l’adoption de la loi de 2008 contre la traite des êtres humains, qui interdit toute forme de traite, y compris la prostitution forcée, la traite des enfants et la traite des femmes et des filles. En outre, en 2014, la loi sur les mineurs a été adoptée, faisant passer l’âge de la responsabilité pénale de 7 à 12 ans et promouvant des procédures juridiques plus respectueuses des enfants, avec un accent particulier sur la modification du système de garde et l’inclusion de principes de justice réparatrice.
2. En ce qui concerne l’éducation, la Jordanie présente des taux d’inscription égaux à l’enseignement de base gratuit, obligatoire tant pour les filles que pour les garçons. Au chapitre de la violence dans les écoles, la campagne de Ma’an « Ensemble pour un environnement scolaire sûr » a découlé sur un recul notable de la violence physique et verbale contre les enfants de toutes les écoles jordaniennes. En outre, la Jordanie a inscrit 130 000 enfants syriens réfugiés dans des écoles publiques.
3. Toutefois, la délégation a relevé qu’il était toujours difficile d’offrir des possibilités d’apprentissage aux autres réfugiés syriens et d’autres enfants vulnérables en Jordanie ayant un accès limité à l’éducation. Les enfants qui ne bénéficient pas des services d’éducation en Jordanie sont davantage exposés au risque de travail des enfants et de mariage précoce. Les jeunes femmes mariées ont également un accès limité au système éducatif. Au cours de ces dernières années, le nombre d’écoliers a augmenté, particulièrement chez les garçons qui ont abandonné l’école pour des raisons économiques ou à cause du système jordanien.
4. Dans le camp de réfugiés de Za’atari, la délégation a observé l’engagement actif de l’UNICEF pour offrir aux enfants des espaces éducatifs sûrs, éviter le mariage précoce et combattre la violence à l’encontre des enfants. L’UNICEF offre aussi au camp un approvisionnement en eau, des puits et des installations de traitement des eaux usées.
5. En outre, la délégation a observé que l’UNICEF travaillait efficacement en partenariat avec le gouvernement de la Jordanie et en collaboration avec d’autres organismes des Nations Unies, des donateurs internationaux et la société civile.
6. À Baqaa, la délégation a découvert que malgré les efforts constants de différents acteurs, le grand nombre d’enfants non scolarisés et les taux élevés de chômage des jeunes, particulièrement parmi les jeunes femmes, continuent de constituer d’importantes difficultés pour le pays. En partenariat avec le gouvernement et des organisations à but non lucratif, l’équipe de pays des Nations Unies s’efforce de s’atteler à ces problèmes complexes qui touchent une part importante de la population, avec un accent spécial sur les enfants vulnérables, les adolescents et les jeunes.
7. La fourniture de services intégrés aux enfants et aux jeunes, par exemple des possibilités alternatives d’éducation, des programmes de soutien psychologique et l’accès à des formations pour l’autonomie fonctionnelle, font partie des mesures correctives mises en œuvre. Toutefois, ces options restent confrontées à des obstacles tels que les contraintes budgétaires et la forte demande.

*Investir pour les jeunes :*

1. Les jeunes constituent plus de 31 pour cent de la population jordanienne et le besoin de l’élaboration d’une stratégie nationale pour les jeunes et de son intégration dans les ministères concernés se fait clairement ressentir. En outre, investir dans les jeunes permettra à la Jordanie de bénéficier du dividende démographique qui devrait atteindre un plus haut en 2030 et de prévenir les conséquences négatives d’une population marginalisée.
2. Afin d’assurer le développement, la santé et la participation des jeunes, la capacité des centres de jeunes dans le pays doit être renforcée. Il s’agit de promouvoir les compétences de la vie de base et des modes de vie sains, ainsi que des services de santé sexuelle et reproductive, avec l’accent sur les adolescents vulnérables vivant dans la pauvreté, les adolescentes et les réfugiés.
3. Les adolescents et les jeunes syriens, particulièrement les jeunes femmes vivant dans des camps ou des communautés d’accueil, sont une génération qui mérite d’être sauvée. Il est possible de le faire en leur fournissant des possibilités de vivre dans la dignité pour renforcer leurs capacités et les autonomiser.
4. La capacité des centres de jeunes et des organisations à base communautaire dans le pays doit être renforcée afin de promouvoir l’autonomisation et le leadership, avec l’accent sur les adolescents vulnérables vivant dans des poches de pauvreté, les adolescentes et les réfugiés. Le travail décent est essentiel pour assurer aux jeunes un avenir productif. À Mafraq, le PNUD fournit aux jeunes des compétences entrepreneuriales et des formations commerciales. Ce projet a permis de créer 80 microentreprises dans les gouvernorats d’Irbid et de Mafraq.
5. La délégation a relevé que le secteur privé jouait un rôle essentiel en fournissant aux jeunes des opportunités d’emploi, des centres de formation professionnelle, l’accès au marché financier et aux services bancaires (seuls 10 pour cent des jeunes disposent d’un compte bancaire) et des garderies pour les mères qui travaillent.
6. Au chapitre de la cohésion sociale, la délégation a rapporté que l’équipe de pays des Nations Unies en Jordanie portait une attention particulière aux adolescents et aux jeunes syriens aussi bien dans les camps que dans les communautés d’accueil. Comme observé ci-dessus, le FNUAP et l’UNICEF investissent massivement dans les jeunes en Jordanie, reconnaissant l’importance d’une population jeune active (y compris dans l’éducation et l’emploi) pour la cohésion sociale du pays.
7. Dans les communautés d’accueil, particulièrement dans les régions au nord et au centre du pays, les Jordaniens ont le sentiment que les Syriens envahissent le marché du travail, tandis que les Syriens se sentent exploités en raison de leur exclusion du marché de l’emploi et du fait qu’ils doivent travailler dans l’illégalité pour une rémunération inférieure afin de survivre. Les programmes visant à aider les jeunes jordaniens et syriens à trouver des possibilités de travail acceptables à court, moyen et long termes sont essentiels pour promouvoir la cohésion sociale, qui est primordiale pour la stabilité du pays.
8. **Recommandations**
9. Afin d’améliorer l’efficacité du système, il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies s’efforce de renforcer la coordination de tous les organismes, sous la direction du Coordonnateur résident/coordonnateur de l’action humanitaire et conformément à l’UNAF. À cette fin, les Nations Unies devraient :
	1. continuer de mettre en œuvre l’UNAF et le JRP conjointement avec les efforts régionaux déployés au titre du Plan régional pour les réfugiés et la résilience ;
	2. continuer d’appliquer une approche axée sur la résilience afin d’orienter l’assistance des Nations Unies en Jordanie ;
	3. renforcer la sensibilisation sur le besoin d’une approche des Nations Unies basée sur la résilience et la vulnérabilité.
10. Il est recommandé à l’équipe de pays des Nations Unies de continuer de développer des programmes reposant sur le Cadre d’évaluation de la vulnérabilité.
11. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue de collaborer avec le gouvernement de Jordanie afin de renforcer le ministère de la Planification et de la Coopération et les ministères de tutelle grâce au renforcement des capacités en vue de mettre en œuvre l’UNAF.
12. Il est recommandé à l’équipe de pays des Nations Unies d’identifier d’autres manières novatrices de favoriser la communication et l’obligation de rendre des comptes aux bénéficiaires, y compris grâce à une meilleure communication avec les communautés touchées. À cette fin, les Nations Unies devraient s’efforcer d’accroître le nombre de personnes qui parlent l’arabe couramment dans les équipes internationales sur le terrain afin d’assurer que l’efficacité de l’action auprès des réfugiés n’est pas mise en péril par un manque de communication.
13. Il est recommandé que les Nations Unies, par l’intermédiaire des bureaux du CR dans la région, préparent, sur la base des études existantes, une analyse régionale des options possibles pour renforcer l’accès aux marchés du travail, promouvoir l’autonomisation des femmes, aider les jeunes et les personnes vulnérables (y compris les réfugiés) et faire participer le secteur privé à la résolution des problèmes relatifs au marché de l’emploi en Jordanie.
14. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue de collaborer avec le gouvernement de Jordanie et des institutions financières internationales afin d’améliorer l’accès au financement, ce qui contribuera à résoudre les problèmes structurels sous-jacents et à renforcer la résilience de la Jordanie.
15. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue de soutenir des initiatives visant à améliorer la cohésion sociale en accroissant le nombre et la portée des projets d’atténuation de l’impact qui bénéficient aussi bien aux Jordaniens et qu’aux Syriens dans des régions où le nombre de réfugiés est élevé. Cela comprend un renforcement des investissements dans les services conjoints tels que les moyens de subsistance, l’emploi, l’éducation, la santé, et l’eau et l’assainissement, dans l’objectif de réduire les tensions et de maintenir l’espace de protection en Jordanie.
16. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue d’aider le gouvernement de Jordanie à définir une solution complète à long terme et à renforcer les systèmes de protection des enfants en Jordanie.
17. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue de mettre l’accent sur l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes en tant que question intersectorielle et prérequis à la résilience et au développement, notamment au moyen de réunions régionales des pays arabes afin d’échanger et de partager des expériences et des meilleures pratiques.
18. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue de renforcer sa collaboration avec les ONG sur le terrain et de faciliter les partenariats entre le gouvernement de la Jordanie et la société civile.
19. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies continue d’œuvrer à la résolution des problèmes concernant l’éducation et les taux élevés de chômage des jeunes dans le pays, ce qui demande davantage de réponses et d’interventions comprenant plusieurs volets. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies soutienne le gouvernement de Jordanie dans sa vision de l’investissement dans les jeunes.
20. Il est recommandé que les agences des Nations Unies établies à Rome (l’Organisation pour l’alimentation et la culture, le Fonds international de développement agricole et le PAM) envisagent la possibilité d’une coopération et d’une collaboration plus étroites afin de mettre en œuvre des projets axés sur la résilience en Jordanie.
21. Comme indiqué par la Commission économique et sociale pour l’Asie occidentale (CESAO), les transferts de fonds des expatriés jordaniens s’élevaient à 3,7 milliards de JD en 2013 (12 pour cent du PIB). Ainsi, reconnaissant le pouvoir économique des expatriés et le rôle de la diaspora en tant que source de connaissances et d’expériences, il est recommandé à l’équipe de pays des Nations Unies de promouvoir le potentiel de développement économique de la diaspora jordanienne pour le pays et les efforts pour renforcer l’inclusion sociale durable.
22. Il est recommandé que l’équipe de pays des Nations Unies renforce l’aide en multipliant les possibilités d’emploi commerciaux et les possibilités d’activités rémunératrices aussi bien pour les Jordaniens que pour les réfugiés syriens. À cette fin, il est recommandé que les Nations Unies continuent de renforcer leurs activités de plaidoyer en vue d’améliorer l’accès des réfugiés au marché de l’emploi, ce qui allégera la charge des services sociaux et donc réduira les tensions dans les communautés.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Gouvernement de la Jordanie, département des statistiques (chiffres de 2013). [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport 2012 sur les objectifs du Millénaire pour le développement. [↑](#footnote-ref-2)
3. Source : http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=107 (8 avril 2015) [↑](#footnote-ref-3)
4. Jordan Response Plan 2015 (Plan d’intervention 2015 de la Jordanie) : http://bit.ly/1BTNgR9 [↑](#footnote-ref-4)
5. Idem. [↑](#footnote-ref-5)